

PLU

bordelais.max@orange.fr

mar. 10/07/2018 22:46

À : dadt;

Elise

Je m'oppose à la mise en œuvre du projet de golf de montagne à Petit-Bourg. Projet structurellement déficitaire et qui va avoir des conséquences négatives pour toute la zone (artificialisation des sols, dégradation du milieu naturel, diminution de la biodiversité).

En revanche, je pense que le bassin de Pérou doit garder ses caractéristiques actuelles :

- Terrain agricole pour nourrir en qualité, quantité et régularité la population de la Guadeloupe
- Partie boisée : réserve de biodiversité de notre archipel.

Cette zone pourrait même être utilisée comme une zone modèle pour la mise en place de structures agricoles autonomes permettant l'installation de jeunes et mettant en œuvre des productions saines dans le cadre de l'agro-écologie et de la transition énergétique.

Ces nouveaux modes de production intègrent également les notions d'agro-tourisme et peuvent permettre un développement touristique original et innovant sur la zone de Pérou/ Caféière qui mettrait en valeur le patrimoine agricole et culturel de ce lieu.

En conséquence, j'émet un avis défavorable au projet d'installation du Golf de montagne sur la commune de Petit-Bourg.

Max Bordelais

Envoyé depuis l'application Mail Orange